

Réaménagement du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie - Modification de l'enveloppe prévisionnelle - Calendrier de l'opération - Réserves - Validation de la nouvelle composition du jury

M. l'Adjoint DAHOU, Rapporteur : Par délibération du 11 janvier 2010, le Conseil Municipal a approuvé le programme de rénovation du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie et a validé le montant prévisionnel de l'opération à hauteur de **7 000 000 € toutes dépenses confondues** (valeur janvier 2010).

Or, d'après l'étude de l'architecte programmiste, la réalisation du projet dans sa globalité et en conformité avec le sens recherché par les objectifs du programme ne pourra être financée par l'enveloppe initialement prévue.

Rappel des objectifs du programme

1^{er} objectif : améliorer l'attractivité du musée par la mise en valeur de ses collections par :

- l'augmentation de la surface totale d'exposition (1 300 m² supplémentaires) ; de nombreuses oeuvres, actuellement stockées faute de possibilité, pourraient donc être présentées au public
- une cohérence du circuit des visites avec l'ouverture de certains espaces actuellement fermés dans l'aile Courbet et au 1^{er} étage.

2^{ème} objectif : offrir une meilleure qualité d'accueil et développer l'image du musée par :

- la création d'un espace dédié spécifiquement à la médiation
- la rénovation d'un hall d'accueil avec une véritable boutique, voire un espace de convivialité.

3^{ème} objectif : moderniser le lieu avec :

- le développement de l'éclairage général des lieux : la suppression du faux plafond et la création d'une verrière serait de nature à optimiser l'entrée de lumière. L'ouverture d'une partie de la façade côté place de la Révolution complèterait cette ouverture vers l'extérieur
- une mise en conformité du système de sécurité incendie et du système de lutte contre les intrusions et le vol ; le système d'évacuation des fumées demeure un point crucial
- une isolation thermique répondant aux critères en vigueur, et plus généralement la prise en compte du critère environnemental
- une adaptation complète de l'accessibilité du musée aux personnes handicapées
- la création d'un espace professionnel adapté pour les agents (vestiaires, création d'un PC sécurité).

L'estimation prévisionnelle du coût global de ce projet passe de **7 000 000 € toutes dépenses confondues**, dont 4 287 145 € HT consacrés aux travaux, à environ **10 000 000 € toutes dépenses confondues** dont **près de 5 900 000 € HT** consacrés aux travaux (valeur mai 2010).

Aussi, il convient de relancer une nouvelle procédure pour la désignation d'un maître d'œuvre sur la base de cette nouvelle estimation. Conformément à l'article 74-III du Code des Marchés Publics, la procédure retenue pour le choix du maître d'œuvre est celle de l'appel d'offres.

Il est également proposé de modifier la composition du jury fixée par délibération du 11 janvier 2010. Ainsi, M. le Maire, président du jury, pourra se faire représenter en cas d'indisponibilité, il est ajouté un membre supplémentaire au titre des personnalités dont la participation présente un intérêt particulier et un membre supplémentaire au titre des personnes ayant la même qualification que celle exigée des candidats.

Conformément à l'article 24-I du Code des Marchés Publics, la composition du jury est proposée comme suit :

- En qualité de membres du Conseil Municipal :
 - M. le Maire ou son représentant, Président
 - Mme Catherine THIEBAUT, titulaire
 - M. Jean-François GIRARD, titulaire
 - M. Benoit CYPRIANI, titulaire
 - M. Yves-Michel DAHOUI, titulaire
 - M. Pascal BONNET, titulaire

 - M. Frank MONNEUR, suppléant
 - Mme Carine MICHEL, suppléante
 - M. Jean-Pierre GOVIGNAUX, suppléant
 - M. Christophe LIME, suppléant
 - Mme Martine JEANNIN, suppléante

- Trois personnalités désignées par arrêté du président du jury dont la participation présente un intérêt particulier au regard de l'objet du projet

- Cinq membres désignés par arrêté du président du jury ayant la même qualification ou une qualification équivalente à celle exigée des candidats (au moins 1/3 du jury).

Il est proposé d'augmenter l'indemnisation des architectes jurés :

- forfait de présence et d'analyse du dossier : 400 € HT par demi-journée au lieu de 215 € HT ;
- frais kilométriques : barème fiscal en vigueur.

Une commission technique assistera le jury.

Calendrier prévisionnel

- Validation du programme : juin 2010
- Recrutement de l'équipe de MOE pour fin 2010
- Validation choix équipe de maîtrise d'œuvre : janvier 2011
- Etude et validation de février 2011 à juillet 2012
- Préparation de la consultation des entreprises pour fin 2012
- Consultation des entreprises et choix pour un début de travaux à l'automne 2013.

La recherche d'un lieu pour accueillir les réserves des musées

Il n'y a pas actuellement de véritables réserves à l'intérieur du Musée et le projet de rénovation ne comprend qu'une réserve de transit. Il est donc impératif de trouver **un lieu de réserves pérenne** extérieur au bâtiment. De plus, pendant la période des travaux, il y a nécessité de vider entièrement le musée.

La recherche de locaux adaptés présentant le maximum de garanties relatives à la sécurité et à la conservation des oeuvres a été effectuée par les services. Un certain nombre d'équipements ont été visités et des négociations sont en cours pour l'acquisition de bâtiments destinés à accueillir les réserves du Musée des Beaux-Arts, du Musée du Temps et si possible, en fonction des surfaces disponibles, une partie des réserves archéologiques.

Solutionner dans une réflexion globale rénovation du musée et création de réserves externes est un élément essentiel qui pourrait en outre constituer un facteur déterminant dans le niveau d'implication des partenaires dans ce projet.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver la nouvelle estimation prévisionnelle de l'opération
- autoriser M. le Maire à relancer une procédure d'appel d'offres pour l'attribution du marché de maîtrise d'oeuvre relatif au réaménagement du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie
- valider la nouvelle composition du jury
- approuver le nouveau calendrier prévisionnel et le nouveau montant d'indemnisation des architectes jurés
- autoriser M. le Maire à solliciter la participation financière de l'Etat, de la Région de Franche-Comté et du Département du Doubs, la Ville s'engageant à prendre à sa charge les financements non acquis.

«M. Philippe GONON : Comme le rapport est un petit peu succinct sur ce dépassement, j'aurais voulu vous poser deux séries de questions :

Qui a chiffré la première fois les 7 millions et qui a chiffré la deuxième fois les 10 millions ?

Deuxième série de questions, j'ai noté que les 3 millions se ventilaient entre 1 700 000 de travaux et 1 300 000 de je ne sais quoi. Est-ce que vous pourriez me répondre sur ces deux batteries de questions parce que je trouve quand même que pour valider une augmentation de 30 % d'un dossier, ces trois pages sont un tout petit peu légères.

M. LE MAIRE : Yves-Michel vous répondra de façon globale.

M. Jean-Marie GIRERD : J'ai une petite question rapide. Pour la plupart des projets, il y a un passage en commission. Je voudrais savoir pourquoi pour le 21 il n'y a pas eu de passage en commission. Je crois que cela aurait été utile dans le cadre de la démocratie de façon plus globale que l'on puisse présenter ce genre d'évolution en commission.

Mme Martine JEANNIN : Je ne voudrais pas être trop alarmiste mais je l'ai lu dans la revue de presse de cette semaine que les patrons du Louvre, d'Orsay et du Centre Pompidou avaient envoyé au Ministre de la Culture, Frédéric MITTERRAND, une lettre alarmiste. Les signataires craignent que la subvention de l'Etat pour chacun de leurs établissements soit fortement rognée. Le Ministre de la Culture négocie actuellement les budgets avec Bercy. Les musées seront les premiers touchés par les coupes, baisse de 10 % sur les 3 ans pour le fonctionnement. Ces trois musées pourraient renoncer à des expositions ainsi qu'à des travaux de rénovation des bâtiments alors qu'à Besançon, et l'on peut s'en étonner, non seulement on ne réduit pas la voilure mais on l'augmente. Comment justifier une augmentation de 40 % du budget du musée ? Depuis le vote du budget en début d'année, nous votons contre les budgets et attirons votre attention sur le rôle qui est le vôtre en matière de maîtrise des budgets. Vous nous répondez que c'est la faute de l'Etat qui diminue ses dotations.

M. LE MAIRE : C'est vous-même qui venez de le dire !

Mme Martine JEANNIN : Oui mais vous nous le répétez sans cesse.

M. LE MAIRE : Mais vous-même le dites ! Alors je ne comprends pas bien !

Mme Martine JEANNIN : Comment expliquez-vous les 40 % d'augmentation ? Bref, le temps est venu de faire attention aux budgets, croyez-vous que ce soit raisonnable en cette période de crise de nous présenter une augmentation de 3 M€ uniquement pour le Musée ? Nous attendons votre réponse !

M. LE MAIRE : Yves-Michel va vous répondre et je vous dirai aussi pourquoi il faut faire un certain nombre de choses. On dit que l'Etat baisse les subventions mais je suis heureux de constater que vous le dites aussi. Cela dit, peut-être que les ministres vont changer, alors on reverra avec les nouveaux.

M. Jean ROSSELOT : Simplement un mot pour souligner le fait qu'il ne faut pas trop recourir à l'extensibilité des chiffrages et des devis. Dans un tout autre ordre d'idée, j'ai lu dans une revue bi-mensuelle que par exemple la passerelle de la Malate atteignait des chiffres du quadruple quasiment de ce qui avait été prévu, ce n'est pas de la bonne gestion. J'espère que ce n'est pas prémonitoire pour le tramway. Là c'est pareil, je ne sais pas, ou ce n'est pas maîtrisé, ce n'est pas pensé, et ça c'est votre rôle, ou bien il y a des explications qu'il faut nous donner sur les aléas dus à des gens qui étudient. Je ne sais pas, donc il faut être plus sérieux, je dirais, dans la gestion.

M. LE MAIRE : Simplement pour la Malate vous l'avez lu dans une revue, c'est bien, c'est dommage d'ailleurs qu'on n'ait pas interrogé le Président, il aurait pu donner peut-être d'autres informations. Cela a été expliqué à plusieurs reprises à l'Agglomération, c'est que le projet n'est pas le même puisqu'il a fallu entre autres le surélever d'une façon beaucoup plus importante.

M. Jean ROSSELOT : Oui mais cela se prévoit au départ ! Il n'est pas le même parce que les consultations n'ont pas été faites, ce n'est pas du boulot quoi !

M. LE MAIRE : Non, ce n'est pas cela !

M. Jean ROSSELOT : C'est ce qui est écrit en tous cas !

M. LE MAIRE : Ce n'est pas parce que c'est écrit que c'est la réalité !

M. Pascal BONNET : Là on est face à une augmentation d'un projet initial. On avait déjà, lors du projet initial, exprimé une opposition qui n'était pas une opposition au Musée des Beaux-Arts parce qu'on a bien conscience de sa valeur et de son importance mais au choix à ce moment-là de faire des travaux alors qu'on n'a pas encore eu ce débat qui viendra à l'automne sur la politique culturelle de la Ville, qu'on a un Musée du Temps qui n'est pas terminé et qu'on va se mettre en situation, alors qu'on veut accueillir des touristes, d'avoir pendant 2 ans un musée fermé et un autre qui n'est pas terminé. Cette position globale n'a pas changé et là on est face à un projet qui est reporté mais qui est plus coûteux, ce qui ne changera pas notre vote.

M. LE MAIRE : Très bien.

M. Yves-Michel DAHOUI : Vous ne faites que réaffirmer une hostilité que vous avez déjà évoquée avec toujours des arguties pour vous opposer en réalité à ce projet qui est pourtant un projet ambitieux et totalement justifié pour la Ville de Besançon... Si, si, vous avez déjà montré votre hostilité ou alors vous avez la mémoire courte, donc vous réaffirmez cette position. Pour répondre à Philippe GONON, il y a eu une première épure sur le chiffrage qui est fait par un programmiste. On s'est rendu compte après moultes réunions de travail, techniques et sur tous les aspects du projet que ça ne nous permettait pas de répondre à tous les impératifs et à toutes les ambitions qu'on souhaitait avoir pour ce Musée. Il y a différents impératifs, des impératifs techniques liés simplement à la sécurité, un problème d'économie d'énergie, et il y a aussi la volonté, c'est sans doute même là l'essentiel, de créer et de réaménager les espaces, les volumes, de manière à ce que ce Musée qui est le plus ancien musée de province, qui a la deuxième collection de dessins en France, puisse exposer l'ensemble de ses richesses. C'est par exemple 1 000 m² d'exposition supplémentaires qui seront créés, c'est aussi des lieux d'accueil, de convivialité. Je crois qu'il faut que ce Musée soit totalement ouvert sur l'extérieur, ouvert sur ses publics. C'est ce qu'on a fait pour la Bibliothèque Pierre Bayle, créer un lieu ouvert qui permette cette pénétration facile de l'ensemble des publics, de les diversifier. C'est aussi pouvoir exposer nos plus grandes richesses au niveau muséal. Cela est au coeur du projet et vous devriez être attentif. Pour tout cela, les

7 M€ prévus initialement n'étaient pas suffisants. Jean-Pierre GOVIGNAUX avait rappelé quand même, parce que je vois bien encore une fois les sous-entendus, les insinuations de M. ROSSELOT, que les restructurations de musée ailleurs ce n'est pas 10 M€ mais plutôt 20, 40, voire 80 M€ à Nantes. Donc la maîtrise budgétaire existe. Simplement ce que nous ne souhaitons pas faire, c'est rester dans une sorte de ce que j'appellerais demi-ambition, ne pas répondre à tous ces impératifs, parce que là je crois aussi que cela n'aurait pas été une bonne gestion des deniers publics. Donc la rénovation de ce Musée avec tous les objectifs que vous avez relevés dans votre rapport, cela vaut 10 M€. Si vraiment on souhaite avoir une ambition pour ce Musée et encore une fois si vous comparez à d'autres restructurations de musées ailleurs en France, vous observerez que la maîtrise budgétaire que vous appelez de vos vœux est totalement respectée, ce qui est quand même une forme de tradition dans cette ville de ne pas dépenser n'importe comment. Voilà donc quelques éléments d'explication sur le fond.

J'aurais souhaité quand même que vous soyez enthousiastes. Vous savez, cette décision est liée aussi à une demande très forte de l'Etat depuis plusieurs années, qui est l'acquisition de locaux pour les réserves du musée. C'est une question récurrente. Là aussi nous sommes en train d'y réfléchir et nous avons une piste très sérieuse pour une mise en oeuvre dans un avenir très proche, ce qui nous permettra, en lien aussi avec les solutions apportées sur le musée proprement dit, d'avoir aussi des crédits de l'Etat, ce qui n'est pas complètement anecdotique. C'est une espèce de paquet global très important, cohérent.

Si nous souhaitons aussi différer ce projet prévu à une date plus rapprochée initialement, c'est aussi toujours dans un souci de bonne gestion des deniers publics. Nous voulions avoir l'assurance de l'engagement réel des partenaires et nous préférons avoir plus de certitude sur cet engagement financier en différant de quelques mois plutôt que d'opérer cette possibilité en précipitant les choses. Voilà exactement l'ensemble des éléments qui ont présidé à ces choix. Je pense que l'on peut de cette manière en même temps réaliser un musée avec toute une ambition, répondre à tous les objectifs de ce musée, régler aussi la question des réserves et obtenir le soutien intellectuel je dirais et aussi financier de l'ensemble des partenaires dont l'Etat.

Sur la période des 18 mois évoquée par Pascal BONNET, on diffère le projet mais les 18 mois demeurent. Je croyais qu'il avait aussi compris de lui-même, mais peut-être ma mémoire me fait défaut, qu'il était essentiel pendant ces 18 mois en même temps de travailler sur toute la question liée à la médiation d'une part et d'autre part de faire circuler au niveau européen et voire plus, toutes les richesses de ce musée qui feraient rayonner totalement la Ville de Besançon. On a toutes les raisons d'être fier de ce musée et de son contenu, on serait maintenant coupable de ne pas avoir une enveloppe qui soit à la mesure de la richesse de ce musée.

M. LE MAIRE : Je suis un peu surpris et vraiment, c'est dommage que Marcel POCHARD ne soit plus dans notre Assemblée, parce que je crois qu'il vous aurait expliqué peut-être mieux que moi pourquoi il fallait effectivement que nous refassions ce musée. Vous vous demandez si c'est le moment. Je pense que oui car Besançon est à un tournant capital de son histoire. On va accueillir la LGV dans un an et demi, il y a la réforme territoriale qui arrive, il va falloir que l'on tire parti de tout cela. Et puis demain il va falloir soutenir la comparaison avec nos voisines : Dijon, Strasbourg, Mulhouse, et en terme d'attractivités par rapport à ces villes qui sont comme nous, il faut que nous puissions mieux valoriser l'ensemble de nos richesses. Et le Musée des Beaux-Arts est une très grande richesse pour Besançon. Réaménager le Musée des Beaux-Arts ce n'est pas un luxe, au contraire, c'est une nécessité, une nécessité absolue. Vous qui ne cessez de taxer Besançon de manque d'ambition, de politique à courte vue, de petits bras, de manquer de rayonnement, -Besançon la belle endormie-, là on est en train de mettre en place une opération qui va faire que cette ville soit mieux reconnue, et vous la critiquez. Là vous avez vraiment une vision à très très courte vue !

Et puis pourquoi ne faut-il pas négliger le domaine de la culture en temps de crise ? Il y a au moins deux bonnes raisons, tout d'abord c'est que la culture est un élément fort du développement économique et on le voit bien, les entreprises, celles qui viennent investir chez nous, sont très sensibles à cela, au rayonnement culturel, à la qualité de la vie, vous connaissez le discours, je l'ai déjà tenu au moins une dizaine de fois ici, et puis aussi ça crée un certain nombre d'emplois. Mais surtout il y a besoin de créer du lien social. Qu'est-ce que l'on constate actuellement ? On constate que jamais il n'y a eu autant de monde

dans les festivals, jamais il n'y a eu autant de monde dans les musées ; en période de crise, je crois que les habitants de ce pays ont besoin de culture. Alors c'est vrai qu'il y a des régimes autoritaires qui veulent réduire la culture à sa plus simple expression. Nous, nous pensons le contraire, que la culture est source d'enrichissements, source de questionnements et de remise en cause et nous pensons vraiment que c'est le moment de restaurer le musée. Il ne s'agit pas de dérapier mais il faut avoir de l'ambition. Je pensais que vous alliez me dire que pour une fois je vous avais écoutés et je ne faisais pas «petits bras». Eh bien non ! Ce n'est pas facile de vous satisfaire. Je vous précise aussi que ce projet ne sera même pas terminé pour les élections municipales, donc vous ne pouvez pas m'accuser d'opportunisme. D'abord je sais que je n'aurai pas besoin de cela et puis nous voulons prendre notre temps et nous allons faire quelque chose de bien, pour ce grand musée. Partout où je vais en France ou par les visiteurs qui viennent à Besançon, j'entends faire l'éloge de cette ville. Des hauts fonctionnaires de l'Etat viennent d'arriver ici ; tous ont le même discours : cette ville est belle, il faut qu'on en parle. Or il y a toujours dans cette ville des personnes qui passent leur temps à la dénigrer. On peut ne pas être d'accord sur les choix politiques mais on devrait au moins l'être sur ce projet. Tout à l'heure M. SASSARD regrettait, à juste titre, qu'on ne parle pas de Besançon dans le programme d'été de la Région et du Département. Là ça va dans ce sens. Vous devriez donc avoir un minimum de cohérence dans vos propos mais à partir du moment où nous faisons quelque chose, vous prenez systématiquement le contre-pied. Alors je vous demande de réagir, ressaisissez-vous !

M. Pascal BONNET : Vous nous renvoyez à Marcel POCHARD. Je pense que son expérience justement à la tête de l'Institut Courbet l'a amené à voir à quel point il était parfois compliqué d'envisager de faire évoluer un musée. Mais là je suis très étonné de votre réaction parce que personne ici ne dénigre quoi que ce soit et on ne remet pas en question l'investissement dans la culture. Je serais le premier à défendre la culture et l'investissement dans la culture...

M. LE MAIRE : Alors on va voir si vous votez pour !

M. Pascal BONNET : ...mais on peut voter contre quelque chose sans être...

M. LE MAIRE : ...en étant pour, ah oui d'accord !

M. Pascal BONNET : ... mais laissez-moi terminer !

M. LE MAIRE : C'est vrai qu'on a déjà vu d'autres exemples !

M. Pascal BONNET : On peut voter contre quelque chose sans être contre de manière globale ! Là, il n'est pas question de remettre en question la culture et encore moins de remettre en question le fait que l'on investisse plutôt que de dépenser de façon beaucoup plus irraisonnée. Simplement c'est le moment de ce choix, cette priorité que vous donnez actuellement à ces travaux alors qu'en plus le débat culturel n'a pas eu lieu, mais il n'est pas question ici d'hostilité, comme l'évoquait M. DAHOUI...

M. LE MAIRE : Je me félicite que vous votiez ce dossier donc ?

M. Pascal BONNET : On peut voter contre quelque chose sans avoir d'hostilité pour différencier un choix politique, pour les raisons que j'ai données, que nous avons déjà tenues, à savoir : on attend votre projet culturel global et il y a peut-être d'autres priorités que de faire les travaux maintenant, sans être hostile ni au musée, ni à son conservateur, ni à l'Adjoint à la Culture. On a le droit de ne pas être d'accord avec vous, d'avoir d'autres priorités, ce n'est pas pour autant qu'on est hostile et ce n'est pas pour autant qu'on dénigre la Ville ou qui que ce soit.

M. Edouard SASSARD : Comme l'a dit justement Pascal BONNET, on ne vote pas du tout contre le musée, bien au contraire mais simplement, M. DAHOUI nous a dit qu'on aurait une présentation de la politique culturelle de Besançon.

M. LE MAIRE : Ça reste d'actualité !

M. Edouard SASSARD : Cela devait être ce premier semestre avant juillet, et ce n'est pas le cas. On comprend bien que les rénovations peuvent être utiles mais cela rentre forcément dans cette politique culturelle que vous ne nous présentez pas. De plus ce n'est pas passé en commission, ce qui est quand même plus que limite. A partir de là on constate qu'on n'a pas la visibilité, on ne voit pas où on veut aller avec cette restauration et c'est ça qui nous manque.

Deuxième point, quand vous dites qu'il faut parler de Besançon, nous on est d'accord, sauf que cela fait 40 ans que vous y êtes à la Mairie de Besançon.

M. LE MAIRE : Je n'ai pas dit cela ! Je vous ai rapporté ce que j'entends. Mais dans le cadre des promesses non tenues, à mon avis, vous devriez être modeste là-dessus !

M. Jean ROSSELOT : Je prolongerai ce qui vient d'être dit par mes collègues, ce n'est pas sur les idéaux qu'on est en désaccord, c'est sur les moyens, l'idéal de développer la culture, on en est tout à fait convaincu. Là aussi c'est en lisant dans la presse l'interview d'Yves- Michel DAHOUI que j'ai appris qu'il avait un schéma d'orientation culturelle en préparation. Il faudrait peut-être nous le sortir ! Après le fiasco culturel, financier et économique de Sonorama, je pense à tous les artisans qui n'ont pas pu être payés...

M. LE MAIRE : Arrêtez avec votre démagogie, s'il vous plaît !

M. Jean ROSSELOT : Après ce triple fiasco, je répète culturel, financier et économique, je voudrais...

M. LE MAIRE : Dans le genre fiasco, vous n'êtes pas mal vous actuellement !

M. Jean ROSSELOT : ...moi je ne suis pas aux manettes alors j'ai quand même le droit de dire ce que je pense sur ceux qui gouvernent.

M. LE MAIRE : Mais moi aussi !

M. Jean ROSSELOT : ... et je dis que c'est un triple fiasco, c'est tout ! Ce n'est pas moi qui le dis, tout le monde le dit, ça a été écrit partout, alors on est en droit en effet d'attendre un nouveau schéma d'orientation culturelle pour la ville, nerveux. D'ailleurs j'ai lu avec plaisir que les futurs événements culturels, contrairement à ce que l'on a vu jusqu'à présent, et ça, Mireille PEQUIGNOT l'a souvent souligné pour rappeler l'attention de ces événements-là sur les quartiers, auraient une couverture qui épouserait un peu plus les limites de la Ville, voire de l'Agglomération, c'est ce que j'ai retenu de la lecture de cette interview. J'attends en effet comme beaucoup ici d'en savoir plus mais enfin si cette orientation sur laquelle nous nous sommes si souvent battus, qu'on vous a si souvent reproché de ne pas vous y être tenu, était enfin suivie, nous nous en féliciterions. Vous nous rapportez souvent les éloges de la Ville que vous entendez ici ou là. Mais on en est tous content ! J'observe simplement une petite chose, Monsieur le Maire, c'est que vous avez entendu comme moi il y a trois semaines, tout près dans la salle Courbet, quelqu'un qui n'est quand même pas n'importe qui, qui en a vu des grands projets en matière de développement, tourisme, transport etc., Pierre MESULAM, le chef du projet LGV Rhin-Rhône qui a répété ce qu'il avait déjà dit en janvier ici, à savoir que Besançon n'est pas connue, Besançon c'est au pied de la montagne et on ne sait plus rien après. Il a eu cette formule assez drôle «Besançon pour le Parisien, c'est les limites de l'empire». Il ne faut pas vous étonner que la Région, que le Département ne vous citent pas dans leur revue parce que l'inverse, justement vous ne le jouez pas.

Si vous aviez suivi ce colloque que vous avez inauguré et auquel participaient les acteurs des différents réseaux du patrimoine, vous auriez entendu des exemples comme celui du Triangle d'or d'Aquitaine, entre Bordeaux, Blaye, d'autres villes. Et si vous aviez pris l'initiative dans le Doubs de vous tourner du côté d'Arc-et-Senans qui est aussi classée à l'UNESCO, dans le Jura tout proche, de vous tourner du côté de Salins-les-Bains classée aussi à l'UNESCO, qui plus est a sur son territoire un des plus beaux forts de Vauban de la région, si vous aviez cherché à faire des partenariats, dans ces deux cas-là par exemple, peut-être ensuite en les présentant aux autorités départementales et régionales, alors on aurait pris cela en considération. Vous travaillez toujours et c'est cela qui est un échec, dans vos limites qui sont très étroites, je vous l'ai toujours dit, et Pierre MESULAM le souligne plus que quiconque. On vous

dit que Besançon est belle. Bien sûr mais les véritables diagnostics sont dans ce que je viens de vous dire, à savoir l'absence de recherche de partenariats proches qui soient d'ossature comtoise et qui feraient que vous attireriez l'attention du Conseil Général et du Conseil Régional. Yves KRATTINGER disait il y a deux ans dans un colloque au Théâtre du Casino : «il n'y a rien au bout de la ligne TGV», le chef de projet disait lui-même : «Besançon est aux limites de l'empire», il y a tout à construire. Je vous ai déjà donné quelques recettes sur l'Allemagne, sur la Suisse, jouer des possibilités que vous avez avec le jardin botanique, l'immeuble de la FAC de Sciences, aller à pied directement à la Citadelle, organiser des produits touristiques d'une ou deux journées mais cela ne sert à rien ce que l'on dit. Après vous dites qu'il y a une opposition mais pas de propositions et c'est du «petit bras» en effet. Quand je vois par exemple le manque de partenariat avec les classés à l'UNESCO, tous proches, à 30 km, il y en a deux, demain il y aura Ronchamp, il y a la Chaux-de-Fonds il y en a quatre...

M. LE MAIRE : Mais vous dites n'importe quoi !

M. Jean ROSSELOT : ...c'est du «petit bras» parce que vous ne recherchez pas des alliances qui font aujourd'hui la force.

M. LE MAIRE : Je ne vous répondrai pas sur les alliances qui sont passées parce que manifestement vous ne connaissez rien à ce dossier mais Jean-François...

M. Jean ROSSELOT : ...mais parce que vous ne nous les montrez pas beaucoup les dossiers, alors comment voulez-vous qu'on les connaisse !

M. LE MAIRE : Je vous les montrerai lorsque vous viendrez me voir pour travailler d'une façon constructive plutôt que de passer votre temps à dénigrer la Ville, et à ce moment-là on verra.

M. Jean ROSSELOT : Mais je ne dénigre pas la Ville...

M. LE MAIRE : Vous n'aimez pas cette ville Monsieur ROSSELOT !

M. Jean ROSSELOT : Je ne dénigre pas la Ville, je déplore les insuffisances de ceux qui la gouvernent.

M. LE MAIRE : D'accord !

M. Jean ROSSELOT : Je termine par le sujet quand même, à savoir la restauration du musée pour un coût effectivement élevé mais qui est dû à des choix antérieurs mauvais. Vous imaginez qu'on ait truffé de centaines de tonnes de béton à la «Le Corbusier» les belles salles du Louvre ? C'est ce qu'on a fait ici à Besançon il y a trente ans et vous dites que c'est merveilleux parce que c'était un élève de Le Corbusier. Maintenant ces choses-là il faut plus ou moins les réparer. On est parti à 7 M€ et on est à 10 M€ aujourd'hui. On a quand même le droit de stigmatiser ces augmentations qui sont de la mauvaise gestion pour une petite culture. Bien sûr qu'il faut chercher à épanouir le musée, bien sûr, on est d'accord sur les idéaux mais pas sur les moyens.

M. LE MAIRE : Vous avez le droit et vous le dites à chaque fois et à chaque fois la presse ne reprend que cela dans vos interventions. On ne retiendra donc que cela, et cela s'appelle de la démagogie.

M. Philippe GONON : Je remercie Yves-Michel DAHOUI de sa réponse et si j'ai bien compris, c'est en fait un nouveau projet qui a évolué en fonction d'une nouvelle définition de besoins. Alors je regrette simplement mais ce n'est pas terrible ce que je vais demander, j'aimerais connaître ce nouveau projet en fait. Est-ce qu'on peut avoir un document de synthèse, pas forcément un document détaillé, qui nous présente le nouveau projet qui nous est soumis ce soir. J'aimerais aussi avoir la réponse parce que j'ai posé la question et tu ne m'as pas répondu, Yves-Michel, ces 3 millions se ventilent entre 1 700 000 de travaux et 1 300 000 ? Et je me souviens lors du dernier débat qui avait trait à ce musée que vous aviez utilisé les arguments économie d'énergie et sécurité pour justifier la première augmentation, donc je suppose que la deuxième évolution n'est pas justifiée par ces arguments environnementaux, sécuritaires,

etc. Simplement pour en terminer, ma conclusion c'est, pouvons-nous avoir un document de synthèse de présentation de ce nouveau projet avec une ventilation des principales lignes budgétaires sur ces 10 M€ ?

M. Yves-Michel DAHOUI : Pour répondre à Philippe GONON, bien sûr que oui, tout est absolument transparent. Encore une fois on est très vigilant sur l'utilisation des deniers publics et ce que tu dis, c'est la réalité, c'est que l'on s'est aperçu simplement qu'avec l'enveloppe initiale on ne répondait pas à l'ensemble de nos ambitions, voilà c'est tout et le Maire était totalement sûr sur cette ligne-là mais pour la raison que j'ai évoquée tout à l'heure, on s'est dit qu'il valait mieux qu'on diffère ce projet pour répondre réellement à une ambition parce que tous les moyens qu'on avait exprimés ne pouvaient pas être satisfaits avec l'enveloppe qui avait été prévue initialement. Sur le détail des sommes, on a affaire à un programmiste, tout est transparent et ces informations que tu souhaites tu les auras, à l'évidence ça ne pose aucun problème sur le projet lui-même et sur le détail de ces 10 M€.

Sur l'intervention de M. ROSSELOT, je vais être un peu dur avec vous Monsieur ROSSELOT. On va présenter à l'automne un schéma d'orientation culturelle. Ce n'est pas quelque chose qui naît d'un chapeau de l'élu, Monsieur ROSSELOT, ce sont des semaines, des mois de travail avec l'ensemble des partenaires culturels, avec l'ensemble des acteurs. Il faut bien se confronter avec l'ensemble de ces acteurs pour définir une ligne politique, sachant que ce que je souhaite pour cette ville, en lien avec le Maire, c'est qu'il y ait une vraie politique culturelle mais elle ne peut pas ne pas prendre en compte l'ensemble des préoccupations des acteurs culturels, de faire le point. Ce qui les inquiète aujourd'hui, ce n'est pas l'Adjoint à la Culture, c'est ce qui se passe au niveau de l'Etat Monsieur ROSSELOT, et vous devriez d'ailleurs le savoir. Alors on va présenter ce schéma d'orientation culturelle mais vous me faites penser à ces animaux que je ne qualifierai pas, Monsieur ROSSELOT, vous savez avec des œillères, avec une carotte, qui passent toute leur vie à regarder une carotte. Vous passerez toute votre vie à passer à côté de l'essentiel. Vous êtes toujours à côté de la plaque, l'essentiel ne vous intéresse jamais, et quelle que soit l'ambition que l'on souhaite pour ce schéma d'orientation culturelle, vous allez nous parler de quoi Monsieur ROSSELOT, de Sonorama, c'est une aubaine pour vous, le reste ne vous intéresse pas...

M. LE MAIRE : Dans cinq ans il en parlera encore !

M. Yves-Michel DAHOUI : Voilà, ça va vous occuper 20 ans, je n'insisterai pas. Vous m'avez dit un jour que vous ne vouliez pas tirer sur une ambulance, moi je n'ai pas envie de tirer sur un corbillard, d'ailleurs vos amis s'en chargent.

Ce schéma d'orientation culturelle, je vous l'ai dit, sera présenté avec une véritable et forte ambition, vous l'aurez à l'automne et on n'échappe pas du tout au débat. Ce serait bien d'ailleurs si vous étiez plus présent en commission car c'est quand même là où l'on aborde les choses mais venez déjà discuter, soyez présent... mais oui, mais dès qu'on vous taquine un peu, ça vous plaît moins c'est sûr et apprenez au moins des règles élémentaires de politesse, de toute votre vie vous n'aurez même pas appris cela Monsieur ROSSELOT, c'est affligeant ! Mais sur le musée, je le répète encore, il restera quoi ? C'est comme pour le tramway, je l'ai dit en séance du Grand Besançon, il restera une seule chose, que vous avez voté contre ce projet, c'est tout ! Comme vous l'avez fait la première fois, y compris à une hauteur différente, vous êtes contre mais assumez-le, dites que vous êtes contre la rénovation du musée. Vous êtes toujours dans la même problématique compliquée à comprendre quand même, vous êtes pour un tramway mais vous êtes contre, vous êtes pour le musée mais vous êtes contre. Vous voulez en même temps une ambition pour cette ville mais quand on la propose...

M. LE MAIRE : Revenons au sujet là !

M. Yves-Michel DAHOUI : Mais on est dans le sujet car je crois que ça en fatigue beaucoup d'entre nous d'avoir ces débats affligeants, mais vraiment affligeants. On connaît tous des gens de droite qui ont une culture, une curiosité ; on a parlé de Marcel POCHARD tout à l'heure, on peut citer aussi M. DUVERGET avec lequel c'est un vrai plaisir de discuter, c'est un homme ouvert à la culture, curieux des choses. La seule chose que vous ayez faite Monsieur ROSSELOT, c'est de traiter le Collège Lumière de bunker et vous ramenez tout à vos propres goûts, c'est dire si c'est inquiétant pour cette ville que vous puissiez prétendre aux plus hautes fonctions en son sein. C'est affligeant, je le dis, je me lâche un peu pour une fois, j'aimerais quand même que les débats aient un peu plus de tenue.

M. LE MAIRE : Là tu t'es lâché !

M. Yves-Michel DAHOUI : Non mais il n'y a aucune raison que l'agressivité ne vienne que d'une part. Vous nous lancez des banderilles en permanence, vous méprisez les gens Monsieur ROSSELOT, vous méprisez les idées alors que vous n'en avez aucune, j'ai en même temps parfois le droit de le dire et je vous le dis en face.

Mme Elisabeth PEQUIGNOT : Je souhaitais simplement dire que quand on regarde la sérénité aujourd'hui de Jean-François GIRARD on comprend bien l'intérêt d'un vrai projet. Depuis que l'Adjoint au Tourisme a présenté son projet, je pense qu'effectivement, on est tous beaucoup plus serein parce qu'effectivement c'est utile, ça nous permet de nous dire qu'il y a une vraie ligne. Quant à ce qui concerne Yves-Michel DAHOUI, je tiens quand même à dire ici qu'on ne s'acharne pas contre vous, cher Collègue, il n'est absolument pas question de cela. On parle bien entendu d'idées, mais il me semble quand même que plus de deux ans après la prise de fonctions, sachant que vous étiez déjà en place depuis effectivement, comme l'a dit Edouard, bien longtemps, plus de quarante ans, il n'est pas anormal qu'aujourd'hui on exige, on attende de vous un minimum, à savoir la présentation d'un vrai schéma culturel. Effectivement vous l'avez annoncé dans la presse, vous parlez de commission mais en commission il n'a jamais été question de projet. Je ne suis pas le seule membre de cette commission et on est plusieurs ici à avoir attiré votre attention sur la nécessité justement de préparer le projet en question en commission au moins. Il n'y a jamais été présenté. Par contre dans la presse, «le bad boy de la culture» -je crois que c'était ça le titre- vous déclinez, vous dites que vous avez un projet, un projet que nous on ne voit pas arriver, alors que ce projet nous permettrait de voir la ligne parce qu'effectivement pour ce qui concerne le musée, en réalité, 10 M€ ça peut être effectivement un budget tout à fait relatif, tout à fait faible, mais on ne peut en juger à partir du moment où il n'y a pas de projet, mais des petits bouts qui arrivent un jour. Vous parlez de Sonorama, on peut quand même s'arrêter un instant sur Sonorama car 1 M€ d'argent public ce n'est pas rien par les temps qui courent, et je pense que les contribuables sont en droit d'exiger, oui, ils sont en droit, excusez-moi, pour moins que cela j'ai vu des hommes politiques lynchés, pour moins que cela je vous ai vu, vous et vos amis traîner un homme dans la boue pour 116 000 €, j'ai vu un homme traîné dans la boue. Eh bien il a eu l'honneur de démissionner. Et là pour plus d'un million d'euros on ne peut pas en parler. C'est de l'argent public et je pense qu'on doit l'utiliser avec parcimonie. On n'a pas le droit de critiquer mais je vous dis qu'un million d'euros c'est énorme et on est en droit d'avoir des réponses.

M. LE MAIRE : Je n'ai jamais traîné dans la boue la personne dont vous parlez. J'ai même eu ici dans ce Conseil exactement le discours inverse. Alors rafraîchissez-vous la mémoire et puis arrêtez d'être des donneurs de leçon parce qu'à votre place je ferais plutôt profil bas.

De plus, arrêtez de répéter des mensonges pour que ce soit repris dans la presse. Il n'y a jamais eu 1 million d'argent public investi dans Sonorama et vous le savez très bien. La part de la Ville c'était 350 000 €, je n'ai plus le chiffre exact en tête et il y avait des participations extérieures, notamment du Casino. Monsieur ROSSELOT vous n'avez pas la parole. Je suis désolé mais je ne laisserai pas dire par Mme PEQUIGNOT n'importe quoi. Moi je respecte les gens même s'ils ne sont pas de mon bord politique et je n'ai jamais traîné quelqu'un dans la boue, tenez-vous le pour dit. Madame PEQUIGNOT, je vous redonne la parole ! C'est bien d'ailleurs que vous la repreniez car je n'ai pas très bien compris votre première intervention.

Mme Elisabeth PEQUIGNOT : Qu'est-ce que vous insinuez Monsieur le Maire, vous n'avez pas compris ?

M. LE MAIRE : Je n'ai pas bien compris ce que vous avez dit lors de votre première intervention.

Mme Elisabeth PEQUIGNOT : Vous n'avez pas compris, en même temps vous dites que je raconte n'importe quoi, alors j'aimerais savoir ce que vous n'avez pas compris.

M. LE MAIRE : Vous avez quoi à rajouter Madame PEQUIGNOT ?... Vous avez redemandé la parole, je vous l'ai donnée.

Mme Elisabeth PEQUIGNOT : Est-ce que c'est utile que je parle puisque vous ne comprenez pas ce que je veux dire ?

M. LE MAIRE : C'est à vous de décider Madame.

Mme Elisabeth PEQUIGNOT : Je n'ai plus rien à dire !

M. LE MAIRE : Merci, Madame.

M. Jean-Marie GIRERD : J'ai posé une question tout à l'heure Monsieur le Maire sur l'avis de la Commission, sur ce dossier et je n'ai toujours pas eu de réponse.

M. LE MAIRE : J'ai proposé que vous en parliez en Commission.

M. Jean-Marie GIRERD : D'accord, mais je pense qu'il serait bon que ce genre de choses passe en Commission avant de passer au Conseil Municipal. Si vous voulez que le débat soit serein et d'un certain niveau, il faut faire travailler les commissions et qu'on passe dans les commissions avant de passer au niveau du Conseil Municipal. Bien que je sois nouveau dans l'Assemblée, je pense que c'est la bonne méthode, voilà.

M. LE MAIRE : Monsieur GIRERD, la plupart des dossiers passent en Commission, ça n'élève pas forcément le débat».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés (8 contre du Groupe UMP et Apparentés : M. ROSSELOT, Mme M. JEANNIN, Mme GELIN, Mme PEQUIGNOT, M. GIRERD, M. BONNET et M. SASSARD (2), 2 abstentions du Groupe MODEM : M. GONON et Mme FAIVRE-PETITJEAN), décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 19 juillet 2010.